



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 octobre 2017

Informations supplémentaires sur le programme d'achats d'actifs

- La BCE fournit des données supplémentaires sur les remboursements ainsi que des informations sur les réinvestissements et le rôle des programmes d'achats d'actifs du secteur privé.
- Les informations supplémentaires favorisent la poursuite d'une mise en œuvre harmonieuse des achats d'actifs.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de publier désormais, à une fréquence mensuelle, les montants mensuels attendus des remboursements au titre du programme d'achats d'actifs (APP), sur un horizon de douze mois glissants. Il a également décidé de fournir de plus amples détails sur la mise en œuvre du programme. Cette décision reflète l'engagement de la BCE à accroître encore la transparence.

L'ensemble de données sur les remboursements inclura les remboursements mensuels cumulés estimés pour chacune des quatre composantes de l'APP, à savoir le programme d'achats de titres adossés à des actifs (ABSPP), le troisième programme d'achat d'obligations sécurisées (CBPP3), le programme d'achats de titres du secteur public (PSPP) et le programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP), pour une période de douze mois glissants. Ces données s'accompagneront de données historiques sur les remboursements depuis le début de l'APP. La première publication mensuelle interviendra le 6 novembre 2017. La décision de commencer à publier ces données reflète leur pertinence croissante, compte tenu des montants de remboursement plus élevés qui seront observés en 2018.

Les remboursements au titre du principal des titres acquis dans le cadre du PSPP sont réinvestis par l'Eurosystème de manière flexible et rapide, au cours du mois où ils arrivent à échéance, dans la mesure du possible, ou au cours des deux mois suivants, si les conditions de la liquidité sur le marché l'exigent.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction Banque de France

Les volumes des achats nets mensuels par juridiction qui sont publiés peuvent par conséquent fluctuer en fonction du moment où ces réinvestissements sont réalisés.

Durant la période des achats nets d'actifs, les remboursements du principal des titres acquis dans le cadre du PSPP seront réinvestis dans la juridiction d'émission de l'obligation arrivant à échéance.

L'Eurosystème prévoit que les volumes des achats réalisés dans le cadre des trois programmes d'achats de titres du secteur privé (ABSPP, CBPP3 et CSPP) demeureront importants.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à William Lelieveldt
au : +49 69 1344 7316.**